

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

RNCP/RS5801 - INRS (date enregistrement certification : 23/09/2021)

PUBLIC

Tous professionnels.

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

La certification «Sauveteur Secouriste du Travail (SST)» permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à toute personne certifiée d'assurer cette fonction de sauveteur secouriste du travail dans son entreprise ou son établissement.

Cette certification s'insère dans un dispositif conçu par l'INRS-Assurance maladie risques professionnels pour garantir la qualité des formations et des certifications en santé et sécurité au travail.

Ainsi certifié, le sauveteur secouriste du travail (SST) peut :

- porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise,
- être acteur de la prévention dans l'entreprise.

La certification de SST est spécialement axée sur le monde du travail. En effet, celle-ci a pour double objectif de maîtriser la conduite à tenir en cas d'accident et les gestes de premiers secours et de participer, en même temps, à la mise en œuvre d'actions de prévention. La formation et la certification de SST ont pour vocation de s'insérer dans la démarche plus globale de prévention des risques professionnels qui doit être mise en œuvre en entreprise. Le salarié certifié SST est considéré comme un acteur de prévention dans son entreprise, au-delà de son rôle de secouriste. C'est pourquoi cette certification de SST est privilégiée et recommandée par la Branche Assurance maladie/Risques professionnels de la Cnam.

DURÉE

14 heures consécutives (2 jours).

INTERVENANT

Formateur SST, habilité par l'INRS.

PRIX

Intra-entreprise : 1 750€ par session.

Inter-entreprise : 308€ par stagiaire.

CONTENU

- Se situer en tant que sauveteur secouriste du travail dans son entreprise.
- Identifier son rôle en tant que secouriste.
- Identifier son rôle en tant que préventeur dans son entreprise.
- Conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir.
- Rechercher les risques persistants pour protéger.
- Examiner la victime et faire alerter.
- Secourir.
- Situations inhérentes aux risques spécifiques.
- Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise.
- De protéger à prévenir.
- De faire alerter à informer.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en face à face pédagogique orientée pratique conforme au programme INRS. Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mise en situation d'accident du travail simulé. Matériel de secourisme, affiches pédagogiques, films INRS.

SUIVI/ÉVALUATION

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, un certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail » leur est délivré. Il est valable 24 mois et devra ensuite être actualisé pour rester valable (maintien et actualisation des compétences).

Un questionnaire d'évaluation / satisfaction est rempli à la fin de chaque session par chaque stagiaire.